

Loi nationale de l'habitation

Les personnes qui profiteront du nouveau programme de logements sans but lucratif sont les personnes à revenu modeste, les femmes seules élevant une famille, les personnes âgées et les invalides. Cela constitue en fait notre première priorité. Ce sont ces gens-là que nous voulons aider et c'est à ces personnes-là que nous voulons donner des logements plus adéquats et plus convenables au Canada.

La plupart des Canadiens, il est évident, monsieur l'Orateur, sont bien logés. Quels que soient les critères d'évaluation choisis, en fait, ils sont parmi les personnes les mieux logées au monde. La production de logements au Canada, ces dernières années, a été en fait la plus élevée de notre histoire. Au cours des quatre dernières années les mises en chantier au Canada ont atteint en moyenne près de 250,000 logements. Les députés qui voudraient comparer nos réalisations à une norme précise n'ont qu'à regarder l'exemple des États-Unis. Le parti progressiste conservateur a tenté de prendre une formule en application aux États-Unis, d'en faire un ballon politique et de lancer une espèce de formule magique pour répondre aux besoins du domaine de l'habitation au Canada.

Il est évident que, lorsque l'on compare nos réalisations à cette norme précise qui existe aux États-Unis, on constate qu'entre 1967 et 1977, par exemple, au Canada nous avons construit en moyenne 10 nouveaux logements pour 1,000 habitants, pendant que pour la même période aux États-Unis la proportion n'a été que 6.8 logements pour le même nombre d'habitants. Non seulement, monsieur l'Orateur, notre taux de production a-t-il dépassé celui des États-Unis, mais encore il a connu une plus grande stabilité et de moins grandes fluctuations d'une année à l'autre.

● (1750)

[Traduction]

J'aimerais examiner la proposition faite récemment par le parti conservateur. Il a voulu copier un politique appliquée depuis des années aux États-Unis.

Mme Pigott: Et avec succès.

M. Ouellet: Pas avec succès, avec beaucoup de difficulté. Le parti conservateur copie cette politique dans l'espoir qu'elle donnera ici de meilleurs résultats qu'aux États-Unis. Les Canadiens savent que le parti libéral s'est employé à faire construire des maisons meilleures et en plus grand nombre, et que le plan terrible du parti conservateur marquera un recul.

Le temps file, monsieur l'Orateur, et j'aimerais revenir sur cette question lorsque le débat reprendra, à moins que le parti conservateur n'essaie encore une fois d'empêcher la Chambre de s'acquitter normalement de ses travaux habituels. Il est certain que le leader du Parti conservateur à la Chambre tente d'autres manœuvres pour enrayer le travail habituel de la Chambre et l'empêcher d'avancer normalement. Nous ne pouvons pas avoir confiance en lui. Il est évident qu'il cherche à nous mettre des bâtons dans les roues.

[M. Ouellet.]

M. Crombie: Parlez-nous donc du bill.

M. Ouellet: Avant l'ajournement de 6 heures, j'aimerais dire que les réalisations du gouvernement en matière de logement...

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre. Le député de Grenville-Carleton (M. Baker) interpelle la présidence de son fauteuil. S'il veut s'adresser à la présidence, il faut qu'il demande la parole.

M. Baker (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, ce qui me préoccupe grandement, c'est que le gouvernement, qui a retardé pendant un an la présentation de ce bill, profite maintenant du débat pour se lancer dans des attaques personnelles contre les députés de l'opposition. Les attaques personnelles du ministre ne m'inquiètent nullement, je les prends d'où elles viennent. Mais je suis pressé de voir avancer le bill.

M. Ouellet: Si le leader du parti conservateur à la Chambre est si pressé de voir adopter le bill, il donnera son accord je l'espère à un échéancier précis, afin qu'il puisse être adopté avant la fin de la semaine ou au début de la semaine prochaine. En d'autres termes, que le bill soit voté à toutes les étapes et adopté. Il sait, j'en suis persuadé, que ce bill est important pour un grand nombre de municipalités du pays. Le député sait également que pour établir un programme convenable de réfection de l'habitation, il faut approuver ce bill. Si le leader de l'opposition à la Chambre pense honnêtement ce qu'il dit, il devrait maintenant être prêt à nous dire qu'il accepte de faire adopter ce bill à toutes les étapes en moins d'une journée ou deux.

M. Baker (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, je demande à la Chambre d'excuser le ministre qui est tellement hors de lui dans sa rage feinte qu'il lui a été difficile de mener à bien ses négociations à la Chambre.

M. Pinard: Il a le droit de parler anglais.

M. Baker (Grenville-Carleton): Quand je suis devenu leader à la Chambre de ce parti...

M. Pinard: Que lui reprochez-vous, seulement de parler lentement en anglais.

M. Baker (Grenville-Carleton): ...j'ai déclaré que je ne considérais pas du devoir de l'opposition de retarder inconsidérément l'adoption de mesures législatives importantes. Je garantis à la Chambre que ce sera l'attitude de mon parti tant qu'il sera dans l'opposition, ce qui, je l'espère, ne durera plus très longtemps.

Je tiens à rassurer le ministre. J'aimerais dire au cours de ce débat que je n'aime jamais voir la Chambre des communes se laisser aveugler par un esprit partisan déraisonnable. J'espère que le ministre continuera de parler du bill qu'il a présenté. Le député d'Ottawa-Carleton (M^{me} Pigott) est déjà prête à le suivre, et à faire une proposition. En fait, elle attend depuis deux mois que le ministre se décide à présenter cette mesure.